

**Sur cette dernière semaine, les températures restent dans un tunnel stable entre 7 et 13°C pour les minimales et 17 à 22 °C pour les maximales. Malgré la sensation de fraîcheur, le mois de mai va terminer à environ 1°C au-dessus des normales avec un excédent pluviométrique qui est encore de 43% alors qu'il reste 3 jours pour terminer le mois avec un déficit d'ensoleillement de 20%.**

Dans ces conditions de température et d'humidité, la pression maladies reste élevée notamment sur céréales. Sur betteraves les adventices poussent vite également alors que les parcelles généralement implantée tardivement, ne sont pas prêtes à couvrir. Comme il faut garder le rythme, le nombre de passage et les coûts augmentent. Maigre consolation, les conditions de sol sont favorables à l'action des racinaires. Les maïs n'avancent pas vite non plus, avec certaines matinées des températures proches du zéro de végétation. On peut au moins espérer avoir de bonnes réserves hydriques pour la suite. Il ne faudra pas hésiter à écouter si besoin pour les économiser.

## **BLE**

### **Septoriose et rouille dernières interventions**

Les parcelles de blé les plus avancées sont au stade laiteux-pâteux mais les stades avancent doucement, avec une pression maladie qui reste élevée sur variétés sensibles semées tôt surtout. Néanmoins, on trouve parfois des situations épiées, spectaculairement très saines en semis retardé avec des variétés tolérantes sur des sols en bonne santé (et un ou deux fongicides bien choisis, et bien positionnés).

Terminer les derniers relais septoriose-rouilles (T3) dans les parcelles qui commencent seulement à épier. La pression rouilles est moins forte et précoce qu'attendue mais bien présente avec des attaques de plus en plus courantes. Les conditions climatiques restent très favorables à la rouille jaune (l'humidité persistante sous couvert nuageux sans avoir besoin de températures très élevées) mais la rouille brune prend progressivement le relais (rosée le matin et températures un peu plus élevées l'après midi).

La septoriose est également favorisée par les pluies éclaboussantes qui permettent la contamination de l'étage foliaire au-dessus de celui qui porte les taches sporulantes (cas des cycles à pycnidiospores), puis les températures plus printanières qui raccourcissent les durées d'incubation.

### **Choix des produits en début épiaison**

Pour les parcelles déjà traitées (variétés sensibles) ou pas (variétés tolérantes en protection intégrée sans rouille jaune), mais qui arrivent au stade épiaison, préférer une solution à base de prothioconazole tout début épiaison (tout début floraison dans les situations à risque agronomique fusariose élevé). Si le traitement de dernière feuille n'a pas été nécessaire, conserver le stock de triazole-SDHI et passer directement à la solution prothioconazole (+ strobilurine sur variétés très sensibles à la rouille brune).

Au vu de la date, ne pas trop réduire les doses car on ne sait pas à quelle vitesse le stade grains laiteux va arriver.

Bien prendre en compte le risque septoriose comme chaque année, mais aussi le risque rouille brune élevé ce printemps en associant une strobilurine à dose modulée au cas par cas (plus aucune efficacité des strobilurines sur septoriose).

Pour les parcelles à risque fusariose en TOUT DEBUT floraison, reportez-vous au message de la semaine dernière.

## Est-ce que 2024 ressemble à 2026 ?

Pour le rendement des blés, la campagne de 2016 est un triste souvenir, que les conditions climatiques des 3 derniers mois peuvent raviver. Est-ce à juste titre ? plus ou moins oui sur la nature des conditions climatiques mais plutôt non sur leur intensité.

En effet la récolte 2016 a surtout été pénalisée par des cumuls de pluie extrêmes au mois de mai, à savoir 174 mm à Beauvais soit près de 3 fois la normale, suivis de très faibles rayonnements au moins de juin, à savoir près de la moitié de la normale. Or c'est le rayonnement lumineux qui permet la photosynthèse des sucres qui remplissent les grains. A ce jour l'excédent pluviométrique du mois de mai 2024 bien réel, est néanmoins loin des excès de 2016 (sur le poste de Beauvais !), et si l'on en croit les prévisions météo, des conditions durablement plus ensoleillées devraient s'installer à partir du milieu de la semaine prochaine. Le pire n'est donc pas du tout certain, c'est déjà ça !

**Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 28 mai 2024 (BSV G.C. N°19).** « *La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762 dans le cadre de l'agrément multisites porté par la Chambre d'Agriculture France. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires* »

**François DUMOULIN , Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise à l'Odase.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise, F.Dumoulin, L.Godet, L.Légrand, M.Marie, J.Martin, O.Philippe, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,... ). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »